



Association  
mondiale  
de la Route

World Road  
Association

# la lettre

du Comité Français de l'Association mondiale de la Route

n°8  
Juillet  
2003

## Assemblée Générale

Paris, le 19 mars 2003

Le 19 mars 2003, s'est tenue au LCPC l'Assemblée Générale du CF-AIPCR en présence de Claire de Mazancourt, Chargée de la mission Affaires Internationales de la Direction des Routes, représentant Patrick Gandil et de Jean-François Corté, Secrétaire général de l'AIPCR.

Le bilan 2002 et le programme 2003, présentés par Michel Chappat, témoignent de l'activité soutenue et du dynamisme du CF-AIPCR :

- les journées Développement Durable ont réuni plus de 230 participants ; elles ont donné lieu à des informations inédites et utiles ;
- les toutes prochaines journées Routes Innovation, organisées conjointement avec le C7/8 et qui devaient avoir lieu le lendemain ;
- le 10 décembre 2002 s'est tenue la réunion annuelle de tous les membres français de l'AIPCR ;
- les prochains mois seront consacrés à l'organisation de la présence française à Durban.



J.-F. Corté, Secrétaire général de l'AIPCR  
M. Chappat, Président du CF-AIPCR

**D'autres informations importantes ont également été communiquées par Claire de Mazancourt et Jean-François Corté :**

- le prochain congrès mondial de la route, après Durban, aura lieu à Paris en 2007 ;
- d'ici là se tiendra également en France en 2004, une réunion du conseil de l'AIPCR ;
- le plan stratégique de l'AIPCR est en cours de révision, les grandes lignes des nouvelles orientations ont été présentées en séance par J.-F. Corté.

En conclusion, M. Chappat a souligné l'importance d'intensifier les efforts pour renforcer la présence et le rôle des collectivités locales au sein du CF-AIPCR, enjeu fort pour les années à venir.



Claire de Mazancourt,  
Chargée de la mission Affaires Internationales de la DR  
entourée de D. Mourier, Trésorier M. Chappat, Président  
et B. Mahut Secrétaire générale du CF-AIPCR.



Vues générales des participants

# Première rencontre internationale AIPCR ROUTES INNOVATION 2003

Paris, 20 mars 2003

## Une " nouvelle donne " pour l'innovation routière



Crédit photos : Route Actualité

*De gauche à droite :*  
**Michel Chappat, Président du CF-AIPCR**  
**Patrick Gandil, Directeur des Routes,**  
**1er Délégué et Vice-Président de l'AIPCR**  
**Nelson Rioux, Président du comité C 7/8 de l'AIPCR**

La première rencontre internationale " ROUTES INNOVATION 2003 ", à l'initiative du Comité Technique des Chaussées Routières C7/8 de l'AIPCR et du Comité Français a réuni 180 personnes le 20 mars 2003 au sein du site prestigieux de la Maison du Sport Français, siège du Comité National Olympique. La symbolique de ces lieux avec le sujet traité de l'innovation qui appelle effort, ténacité, rigueur, préparant la nécessaire étape de l'encouragement et du succès n'a échappé à aucun participant. La programmation de cette manifestation était couplée avec la 8e réunion plénière du comité C7/8 réunissant 21 pays les 18 et 19 mars à Paris et l'Assemblée Générale du Comité Français de l'AIPCR le 19 mars.

L'objectif des conférences, tables rondes et débats se voulait marquer une étape nouvelle sur le pourquoi et les meilleures modalités pour favoriser l'innovation dans le domaine routier face aux contextes institutionnels, économiques et sociaux en mutation rapide aujourd'hui. Les volets stratégiques et l'expression des enjeux et des besoins, l'analyse des freins actuels et les pistes pour les maîtriser, les exemples montrant que le succès est possible et une réflexion d'ensemble sur la prospective et les meilleures politiques et actions d'accompagnement pro-actif ont été plus particulièrement décrits, analysés, discutés.

Les nombreux témoignages spontanés des participants et d'intervenants français et étrangers quant à la richesse des réflexions et des échanges, viennent conforter le bilan positif de cette manifestation.



Les supports d'exposé collectés dans leur large majorité sur le CD Rom édité en cette circonstance constituent un outil de travail donnant un atout supplémentaire pour la dissémination des connaissances et des expériences tant techniques qu'organisationnelles, et leur valorisation pour les différents acteurs professionnels dont la diversité des métiers depuis le conceptuel jusqu'au fonctionnel peut aussi être mise en exergue.

Un autre support du rendu a posteriori de " Routes Innovation 2003 " réside dans les publications relatives par la presse professionnelle : Revue Générale des Routes et Aéroports [n° 815 mars 2003], Route Actualité [n° 123 avril 2003]. Nous nous attachons ici à rapporter quelques points de conclusion mis en exergue par les présidents Nelson RIOUX (C7/8) et Michel CHAPPAT (CF-AIPCR) :

- L'innovation est vitale pour notre société qui attend de plus en plus de la route, qui de plus en plus est condamnée à être multifonctions et à se fondre vis-à-vis du service rendu pour la mobilité en sécurité et en respect de l'environnement.
- L'innovation implique le risque, le risque maîtrisé et le risque partagé. Il faut promouvoir le meilleur du risque partagé, en incluant le fait que le partage du risque dépend du stade de développement de l'innovation.



## Exemples d'innovations



*Programme route du futur  
Direction générale des Travaux Publics de Hollande*



*Procédé de microtranchée pour pose  
de réseau urbain sous trafic - Groupe Marais*

- l'apport des entreprises est indéniable dans cette quête pour caler en permanence la faisabilité et la rentabilité. Les autres partenaires, notamment les administrations publiques et les centres de recherche, sont tout aussi porteurs d'innovation. Ensemble, en partenariat, il faut donner des tremplins aux entreprises pour exercer leur habileté.
- l'innovation, c'est créer pour aujourd'hui et pour demain, y compris pour des besoins perçus par anticipation. La créativité de l'innovation est intimement liée à la spontanéité qui, pour s'exercer, ne doit pas rencontrer un environnement trop cadré et trop polissé. Ceci peut être quelque peu antagoniste avec l'exercice des responsabilités, qui exige des garanties de la part de celui qui les exerce.
- les freins à l'innovation ont été identifiés et analysés. Au-delà du souhait légitime de réduire, voire d'éliminer les verrous administratifs et les contraintes pour certains, la question du temps nécessaire pour juger des comportements des ouvrages de génie civil est soulignée. Il ne faut pas que les procédures et analyses durent trop longtemps, car le neuf risque de s'étioler et ne plus correspondre au besoin lorsque l'on accepte définitivement l'innovation.
- les nombreux exemples de réussite montrent qu'il faut avoir foi en l'innovation. " Il faut savoir oser mais aussi doser ". Les échanges internationaux doivent être intensifiés pour de meilleurs discernements et ne pas réinventer ce que d'autres ont pu expérimenter.
- l'innovation doit être soutenue financièrement d'une manière ou d'une autre ; cette logique a été identifiée quasiment à l'unanimité comme une excellente incitation.
- pour inciter et promouvoir l'innovation, il ressort aussi très fortement qu'il faut privilégier la notion de performance plutôt que celle de moyens. Cela est en droite ligne de cohérence avec l'orientation majeure de se tourner vers l'utilisateur.
- enfin, le jugement des offres suivant le moindre prix immédiat n'est pas nécessairement une recommandation éternelle. Il est possible de faire évoluer les modes d'appréciation des offres pour voir plus loin, un peu plus vers l'avenir, ce qui n'est pas nécessairement la résultante du jugement au plus bas prix.

Enfin, pour décliner encore plus complètement des aspects très concrets de l'innovation routière à vocation du milieu urbain, péri et interurbain, une trentaine de fiches résumé d'innovations opérationnelles ou pré-opérationnelles ont été rassemblées à titre d'exemples non exhaustifs assorties des réserves d'usage eu égard aux objectifs et à la déontologie de l'AIPCR.

**Jean-Pierre CHRISTORY,**  
*Secrétaire francophone  
du comité C 7/8 de l'AIPCR*



*Credit photos : Route Actualité*

# La vie des comités techniques de l'AIPCR

## Le comité C 5 - Exploitation des tunnels routiers

### *La sécurité au cœur des travaux*



*Le comité C 5 à Viña del Mar au Chili en avril 2002  
Au premier rang, au centre, le Président Didier Lacroix*

Depuis sa création en 1957, le comité technique de l'exploitation des tunnels routiers s'investit dans tout ce qui touche l'utilisation routière des tunnels : géométrie, équipement, exploitation, sécurité, environnement. Il ne traite pas de la construction, qui est de la compétence de l'Association Internationale des Travaux en Souterrain (AITES) avec laquelle il coopère de façon continue.

Parti de six pays fondateurs, le comité compte aujourd'hui près de quarante membres représentant 23 pays, ainsi que des correspondants dans 6 autres pays. Son originalité est de s'appuyer sur six groupes de travail qui tiennent des réunions indépendantes deux fois par an et font intervenir environ 75 experts en plus des membres du comité.

Le travail conjugué de 120 spécialistes permet une production importante et de qualité. C'est ainsi que cinq nouveaux rapports devraient être publiés au début de l'année prochaine :

- Exemples de bonne pratique pour l'exploitation et la maintenance (**GT n° 1 " Exploitation "**)
- Emissions des véhicules pour le calcul de la ventilation (qui s'ajoute au rapport sur la pollution par le dioxyde d'azote publié en 2000 par le même **GT n° 2 " Pollution, ventilation, environnement "**)
- Systèmes de gestion des incidents (**GT n° 4 " Systèmes de communication et géométrie "**)
- Géométrie du profil en travers des tunnels bidirectionnels (qui complétera le rapport similaire sur les tunnels unidirectionnels, publié en 2001 par le même GT)
- Systèmes et équipements pour la maîtrise des incendies et des fumées (destiné à compléter le rapport déjà publié en 1999 par le **GT n° 6 " Incendie et désenfumage "**)

Deux brochures sur le comportement à tenir en tunnel par les usagers non-professionnels et professionnels ont été par ailleurs préparés par le GT n° 3 " Facteurs humains de la sécurité ", et publiés par la Commission européenne. Le GT n° 5 " Marchandises dangereuses " achève pour sa part un projet de recherche conjoint avec l'OCDE, avec la publication d'un rapport commun en 2001 et la mise à disposition prochaine de modèles d'analyse quantitative des risques et d'aide à la décision, développés dans le cadre de cette coopération.

Les travaux du comité ont été présentés lors d'un séminaire tenu en Grèce en 2001 et consacré à la sécurité des très nombreux tunnels de l'autoroute en construction Egnatia Odos. Ils ont aussi servi de base à deux séminaires organisés en 2002 en coopération avec des pays en voie de développement ou en transition, au Chili et en Chine.

L'abondance du sujet conduit le comité à organiser au total quatre sessions lors du prochain Congrès mondial de la route à Durban au mois d'octobre. Les résultats obtenus et les interrogations actuelles seront discutés non seulement lors de la session principale du comité, mais aussi au cours de deux sessions supplémentaires consacrées l'une à la sécurité incendie et la ventilation, et l'autre au transport des marchandises dangereuses et à différents aspects de l'exploitation, notamment dans ses composantes humaines.

En outre une session spéciale consacrée à la sécurité est co-organisée avec les Nations Unies (Commission Economique pour l'Europe - CEE ONU), la Commission européenne (Direction générale des Transports et de l'Energie et Direction Générale de la Recherche) et l'AITES. Y participeront aussi des représentants du Comité Technique International pour la Prévention et l'Extinction du Feu (CTIF, organisation internationale de pompiers) et NFPA International (émanation de la National Fire Protection Association des Etats-Unis). Cette session sera l'occasion de faire le point sur les nombreuses initiatives en cours et de discuter des orientations futures.

La sécurité a toujours été une préoccupation majeure du C5, qui y a consacré plusieurs publications jusqu'en 1999. Il s'agissait toutefois alors d'une préoccupation de spécialistes, relayée par quelques réglementations ou recommandations nationales. En 1999, ce sujet est soudain venu au premier plan de l'actualité. L'incendie du tunnel du Mont Blanc (39 morts en mars 1999), suivi quelques semaines plus tard par celui du tunnel des Tauern (12 morts en Autriche en mai 1999) a créé un choc dans les opinions publiques et a conduit les décideurs politiques à s'intéresser à la question. L'incendie du tunnel du Gothard (11 morts en Suisse en octobre 2001) a renforcé l'urgence du sujet.



*Tranchée couverte à Neuilly-sur-Seine (France)*

En France la sécurité des quelque quarante tunnels routiers dépassant 1000 m de longueur a été évaluée dans les trois mois suivant l'incendie du tunnel du Mont Blanc. Deux circulaires sont parues en 2000 et une loi portant (entre autres) sur la sécurité des infrastructures a été publiée tout début 2002. D'autres actions ont été menées dans plusieurs autres pays, nécessitant une coordination au niveau de la conférence des Directeurs des Routes d'Europe Occidentale (DREO). Afin de préparer des recommandations à un niveau plus large, la CEE ONU (qui regroupe 55 pays et a son siège à Genève) a créé début 2000 un groupe d'experts auquel le C5 a été largement associé. Les recommandations de

ce groupe ont été approuvées et certaines vont être intégrées dans les accords européens gérés par la CEE ONU (AGR, conventions de Vienne, ADR, etc.).

Au niveau de l'Union européenne, la sécurité des tunnels relevait de la subsidiarité, jusqu'à ce qu'en 1999 les Chefs d'Etat demandent à la Commission de se saisir du sujet. Après avoir consulté les Etats membres et les organisations internationales compétentes, notamment l'AIPCR, la Commission a dans un premier temps inclus ce thème dans ses appels d'offres de recherche au titre du 5ème PCRD. Un certain nombre de projets de recherche et de réseaux thématiques ont ainsi été financés et sont actuellement en cours. Les plus intéressants d'entre eux font l'objet d'échanges d'information avec le C5, notamment par l'intermédiaire de membres du C5 impliqués à haut niveau dans ces actions.

La dernière étape au niveau européen a été, au début de cette année, la proposition par la Commission d'un projet de directive concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels du réseau routier transeuropéen. Cette proposition est actuellement en cours de discussion au Parlement et au Conseil européens où un certain nombre de membres du C5 se retrouvent comme experts auprès de leurs représentations nationales.

Une telle profusion d'initiatives mérite qu'un organisme, très actif sur le sujet mais ayant le recul nécessaire, se préoccupe de la cohérence d'ensemble. C'est le rôle qu'essaye de jouer dans ce domaine le C5, en associant techniciens et décideurs. La session spéciale prévue à Durban participe de cette ambition.

**Didier LACROIX**  
Président du comité C 5

### Rapports AIPCR publiés entre 1999 et 2001



Réf : 05.09.B



Réf : 05.11.B



Réf : 05.05.B



## Le comité C 17 - Viabilité hivernale

**La première réunion du comité C17, suite au Congrès de Sapporo de 2002 s'est déroulée à Turin, Italie les 14 et 15 avril 2003.**

Pour la période à venir, la composition du comité est la suivante :

Président **Ken Gustafson**.

Secrétaire anglophone **Paul Delannoy** du service météorologique du Canada.

Secrétaire francophone **Didier Giloppé** du CETE Normandie Centre reconduit dans ses fonctions.

La moitié des membres du C17 sont des participants nouveaux. La liste définitive des membres reste à confirmer, tous les pays n'ayant pas encore désigné leurs représentants.

### Son programme :

#### Glossaire de la viabilité hivernale :

en 11 langues, 172 termes techniques dans 8 catégories sera disponible à Durban

#### Base de données sur la neige et le verglas :

informations en provenance de 15 pays sur :  
météo, organisation, approche technique et niveau de service à compléter par approche environnementale

#### Assistance aux pays en développement ou en transition :

Projet de séminaire en 2004 /2005  
Candidature de la Roumanie et de la Lettonie

### Organisation du XIIe congrès international sur la viabilité hivernale Turin Sestrières 2006

### Quelques informations utiles :



Vue générale du Lingotto

#### Le lieu :

Le Congrès se déroulera sur deux sites, l'un au Lingotto de Turin avec les salles de conférence, l'exposition de matériel et les séances techniques, l'autre à Sestrières où auront lieu les démonstrations de matériel et le dîner du congrès.

#### Le thème général et les thèmes techniques :

Le thème général reste à préciser et pourrait reprendre une partie de la devise de Turin " city on the move ". Le programme technique, en cours d'élaboration, s'inspirera de celui de Sapporo mais en faisant une part plus importante à l'usager.

#### Le programme

- 1250 participants environ sont attendus
- 120 présentations orales sont envisagées ainsi qu'une cinquantaine de séances poster
- plus de 130 exposants sont escomptés

#### L'appel à communications - dates à retenir (à confirmer)

- Date limite pour la remise des résumés : juillet 2004
- Information sur l'acceptation ou le refus : décembre 2004
- Remise des communications : mai 2005

*2006 c'est dans trois ans mais c'est bientôt, Turin n'est qu'à quelques kilomètres de la France, il faut donc dès à présent s'organiser !*

**Didier Giloppé**, Secrétaire francophone du C 17

# Participation des pays africains à l'AIPCR

*Compte-rendu de la réunion de Saly (Sénégal), du 7 au 10 avril 2003*

A Saly au Sénégal s'est tenu du 7 au 10 avril 2003 un séminaire AIPCR qui couvrait trois activités différentes :

- une réunion interne du comité C4 (ouverte aux participants africains), comité présidé par Jean-Michel Gambard ;
- une réunion " AIPCR " entre les représentants des pays africains, sur le thème de la participation des pays africains à l'AIPCR ;
- un séminaire sur les routes en Afrique, alimenté par des présentations des experts du comité C4 et des présentations d'experts africains.



De gauche à droite :

Jean-Michel Gambard, *Président du comité C 4*

Claire de Mazancourt, *Chargée de la mission Affaires Internationales de la Direction des Routes*

Monsieur le ministre des Infrastructures de l'Équipement et des Transports

Monsieur le Premier délégué de l'AIPCR du Sénégal

La réunion sur la participation des pays africains à l'AIPCR revêtait une importance toute particulière. Ce thème est en effet au centre des préoccupations de l'AIPCR, qui regrette que les pays en développement ne s'impliquent pas davantage dans les travaux de l'AIPCR et ne bénéficient pas suffisamment de ses recherches. De plus, l'AIPCR est, à la veille du congrès mondial, en plein travail sur la refonte de ses thèmes stratégiques et sur son organisation interne. Les propositions concrètes sont donc particulièrement bienvenues.

Cet article présente les grandes lignes de la réunion, les attentes exprimées par les participants et les propositions qui ont émergé des débats.

## **Une forte participation, à haut niveau**

Une quarantaine de représentants africains ont participé à la réunion AIPCR. Se sont exprimés des représentants de 8 pays africains (Sénégal, Maroc, Tunisie, Bénin, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Burkina Faso).

Les représentants non sénégalais étaient essentiellement des représentants de haut niveau de l'administration routière. Les participants sénégalais étaient issus de l'administration et du secteur privé (entreprises, bureaux d'études...).

La séance a été introduite par le ministre des infrastructures, de l'équipement et des transports du Sénégal.

### **Une motivation affichée pour participer aux travaux de l'AIPCR**

La participation même à cette réunion, la qualité des débats, le caractère concret des propositions montrent une réelle volonté de participer aux travaux de l'AIPCR. L'intervention du ministre du Sénégal était particulièrement positive.

Contrairement à ce qu'on pouvait craindre, le débat n'a pas tourné autour de questions uniquement financières, et les problèmes d'argent, s'ils ont été évoqués, n'ont pas masqué les autres problèmes. Certains participants ont dit clairement que ce n'était pas de l'argent qu'il fallait demander à l'AIPCR, mais de l'expertise et des solutions techniques, et qu'il fallait aller les chercher.

Ainsi, les propositions faites par les participants sont bien plus ouvertes que des " simples " demandes de soutien financier.

### **Les attentes des pays africains**

Les débats ont permis de faire émerger les principales attentes des pays africains vis-à-vis de l'AIPCR. Certaines attentes sont liées à la vie administrative de l'AIPCR. D'autres sont relatives au contenu des travaux. D'autres enfin sont liées au rôle d'animateur du secteur routier que joue l'AIPCR en dynamisant les partenariats.

#### **Bénéficiaire des travaux techniques de l'AIPCR : moyens financiers, stratégie, communication**

Les participants africains n'ont pas de doute sur la qualité et l'utilité techniques des travaux de l'AIPCR. Ils souhaitent en bénéficier, et rencontrent aujourd'hui trois types d'obstacles :

- les pays africains se heurtent à des difficultés financières pour adhérer à l'AIPCR, participer aux groupes de travail, organiser des séminaires ;
- le manque de participation des pays en développement aux travaux des comités conduit souvent à la publication de résultats inutilisables par ces pays ;
- les travaux de l'AIPCR sont mal connus, mal diffusés à l'intérieur des pays africains. Des centres de transfert de technologie ont été créés, mais ne semblent pas toujours avoir les moyens de s'équiper correctement. De plus, les documents et réunions en anglais ne permettent pas une bonne participation des africains francophones. Le bilinguisme n'est pas toujours appliqué, ce qui rend impossible la participation à certains travaux (y compris des séances des congrès mondiaux).

#### **Fédérer les énergies à l'intérieur du pays**

Les discussions ont mis en évidence le problème posé par le manque de concertation entre les partenaires du secteur routier. Le secteur privé se dit mal informé par les pouvoirs publics. Il n'existe pas d'instance de concertation entre les partenaires. Un séminaire sur la route tel que celui de Saly apparaît comme un événement exceptionnel : le dernier colloque associant ainsi les différents acteurs de la route au Sénégal a eu lieu il y a trois ans.

Dans ce contexte, la création d'un comité national AIPCR semble un moyen de fédérer les énergies à l'intérieur du pays et de montrer aux partenaires privés que l'AIPCR n'est pas qu'une association de gouvernements, mais une association ouverte à tout le secteur routier. Le comité national jouerait le rôle de lieu de rencontre, de concertation et d'échanges entre les partenaires et relancerait une dynamique d'ensemble.

Notons que dans le même ordre d'idée, l'ADAR (qui s'appelle maintenant AGEPAR) s'est elle aussi ouverte aux acteurs privés.

#### **Fédérer les énergies au niveau de la sous-région**

L'union fait la force. Les pays présents souhaitent que les problèmes qu'ils connaissent, et qui sont très proches d'un pays à l'autre de la sous-région, puissent être traités en commun. L'UEMOA, membre de l'AIPCR, considère qu'un travail au niveau régional est possible et souhaitable.

La nécessité de créer des synergies est d'autant plus sensible que l'ADAR a rencontré des problèmes de fonctionnement dans les dernières années et que la région francophone semble inquiète de la " concurrence " avec l'Afrique anglophone.

### **Quelques propositions**

#### **Aider à mettre en place des comités nationaux.**

La majorité des participants souhaite la création de comités nationaux et pense qu'elle est de nature à faciliter la participation à l'AIPCR. Ils souhaitent que ces comités soient activement soutenus par les gouvernements. Les pays souhaitent aussi un soutien de l'AIPCR pour la création de ces comités.

Le comité national serait en charge de l'organisation d'un séminaire annuel. Les pays souhaitent la



participation d'experts de l'AIPCR à ce séminaire, afin d'améliorer la mobilisation.

Pour faciliter la création de ces comités, il est suggéré de :

- diffuser le guide AIPCR sur les comités nationaux, accompagné d'une lettre de l'AIPCR encourageant les gouvernements à soutenir les comités nationaux ;
- mettre en place des " parrainages ", un pays doté d'un solide comité national aidant à la création d'un nouveau comité national dans un pays en développement (ex du Canada/ Burkina-Faso) ;
- mettre en place des relations régulières entre le secrétariat général et les comités nationaux, en particulier avec les comités les plus récents ou les plus fragiles, avec participation si possible annuelle à une réunion du comité national ou organisation d'une réunion commune.

#### **Communiquer ; créer des rencontres et des partenariats**

Les participants souhaitent l'organisation de rencontres thématiques sur la route, rencontres nationales ou régionales. Ces réunions impliqueraient les comités nationaux, le secrétariat général de l'AIPCR, les instances régionales (UEMOA, AGEPAR...).

La communication étant une science difficile, certains participants se sont aussi interrogés sur la signification du sigle AIPCR, acronyme de Association Mondiale de la Route...

Pour améliorer la communication, il est suggéré de :

- créer ou amplifier les relations entre l'AIPCR et les organismes régionaux ou sous-régionaux (UEMOA, ADAR/AGEPAR, organisations impliquées dans le NEPAD...) et faire connaître les collaborations mises en place ;
- organiser des séminaires régionaux ;
- faire mieux connaître les outils de communication rénovés de l'AIPCR.

#### **Faciliter la participation des experts africains aux travaux de l'AIPCR**

Les experts africains participent peu aux travaux des comités techniques de l'AIPCR, d'une part parce qu'ils ne sont pas toujours convaincus que leurs préoccupations y seront traitées, d'autre part parce qu'ils n'ont pas les moyens humains et financiers nécessaires.

De plus, ils sont parfois bloqués par les problèmes linguistiques.

Pour permettre aux experts africains de participer aux travaux des comités techniques, et d'en bénéficier, il est suggéré de :

- veiller à ce que les comités techniques, lorsque c'est pertinent, incluent dans leurs travaux les préoccupations des pays en développement ;
- veiller à ce que la traduction en langue française soit systématique ;
- mettre en place d'autres modes de travail à l'intérieur des comités techniques : l'utilisation de la messagerie électronique et la mise en place de " groupes miroirs " ou de correspondants dans les pays qui souhaitent participer doivent permettre de trouver des moyens de faire entendre les experts qui ne participeraient pas physiquement à l'ensemble des réunions.

#### **Conclusion**

La réunion a été particulièrement positive. Les participants ont une réelle attente, vis-à-vis de l'AIPCR, mais aussi vis-à-vis de la France, qui entretient avec l'AIPCR d'une part, avec certains pays d'Afrique d'autre part, des relations privilégiées. La plus grande participation des pays africains à l'AIPCR et la meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs attentes ne pourront que renforcer l'aura de l'AIPCR et les liens entre la France et les pays africains.

**Claire de Mazancourt**

*Chargée de la mission Affaires Internationales de la Direction des Routes*

# Informations



Le CF-AIPCR change d'adresse WEB :

[www.aipcr-cf.org](http://www.aipcr-cf.org)

**Durban**

Vous trouverez aussi  
tous les renseignements utiles sur le site :  
[www.wrc2003.com](http://www.wrc2003.com)

*Circulaire disponible au  
secrétariat du CF-AIPCR.*

#### Suites données aux propositions de communications françaises à Durban

- 36 propositions dont 10 du public et 26 du privé.
- 23 acceptées dont 8 du public (80%) et 15 (58%) du privé.
- 3 présentées du public sur 8 (38%) et 4 présentées du privé sur 15 (27 %).
- 2 sur le développement durable sur 5. Les deux sont le CF-AIPCR et le LCPC (présentée).







# BULLETIN D'ADHÉSION

## au Comité Français de l'AIPCR

à retourner au secrétariat du "Comité Français de l'AIPCR"

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées  
58, boulevard Lefebvre 75732 Paris Cedex 15 - France  
Fax : 01 40 43 65 15

**Société / Organisme :** .....

### Identité :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

E-mail : .....

### Montant adhésion 2003 :

Membre collectif : 762 €

Membre individuel : 46 €

### L'adhésion à l'association ouvre droit à :

- un abonnement aux quatre numéros annuels de la revue "Routes / Roads"
- l'acquisition à tarif réduit des publications de l'AIPCR
- la collection des Rapports des Comités qui seront publiés à l'occasion du prochain Congrès Mondial de la Route qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) en 2003
- l'accès aux manifestations techniques du Comité Français de l'AIPCR
- l'abonnement à "La Lettre" du Comité Français de l'AIPCR

### Mode de règlement :

• soit par virement direct au compte du "Comité Français de l'AIPCR" ouvert auprès du Crédit Lyonnais, Agence Puteaux-la Défense - n° 30002 / 00775 / 0000006958U / 45

• soit par chèque postal ou bancaire, libellé au nom du "Comité Français de l'AIPCR"